



*Communiqué de presse*

## **DISTRIBUTION DES DOCUMENTS DE RENTREE :**

### **LE GRAND DERAPAGE**

Cette année encore la PEEP constate que dans de nombreux établissements scolaires l'assurance MAE est distribuée au mépris des textes en vigueur.

Ici, elle est l'offre exclusive sur une fiche de renseignements donnée aux élèves à la rubrique assurance, ailleurs elle est proposée seule sans aucun autre support !

La PEEP s'interroge et s'inquiète de voir l'Education nationale, par le biais de certains de ses chefs d'établissement et directeurs d'école, devenir courtier bénévole en assurances !!!

Le 11 septembre 2008